CIHM Microfiche Series (Monographs) ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

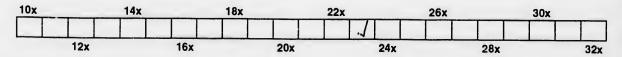
C 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a copy available for filming. Features of this copy which été possible de se procurer. Les détails de cet exemmay be bibliographically unique, which may alter any of plaire qui sont peut-être uniques du point de vue biblithe images in the reproduction, or which may ographique, qui peuvent modifier une image reproduite, significantly change the usual method of filming are ou qui peuvent exiger une modification dans la méthochecked below. de normale de filmage sont indiqués ci-dessous. Coloured covers / Coloured pages / Pages de couleur Couverture de couleur Pages damaged / Pages endommagées Covers damaged / Couverture endommagée Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées Cover title missing / Le titre de couverture manque Pages detached / Pages détachées Coloured maps / Cartes géographiques en couleur Showthrough / Transparence Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire Bound with other material / Relié avec d'autres documents Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best Only edition available / possible image / Les pages totalement ou Seule édition disponible partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à Tight binding may cause shadows or distortion along obtenir la meilleure image possible. interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge Opposing pages with varying colouration or intérieure. discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des Blank leaves added during restorations may appear colorations variables ou des décolorations sont within the text. Whenever possible, these have been filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image omitted from filming / II se peut que certaines pages possible. blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. Additional comments / Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filme au taux de réduction Indiqué ci-dessous.

ues



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The Images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Originel copies in printed paper covers ere filmed beginning with the front cover and ending on the last pege with a printed or illustreted impression, or the back cover when appropriate. All other original copies ere filmed beginning on the first page with e printed or illustrated impression, and ending on the lest pege with e printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meening "END"), whichever applies.

Meps, plates, charts, etc., mey be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, es many fremes es required. The following dlegrams illustrete the method:

L'exempleire filmé fut reproduit grâce à le générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité evec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires origineux sont filmés en commençant per la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur le dernlère Image de chaque microfiche, selon le ces: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

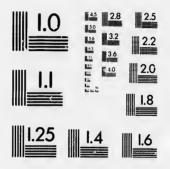
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grend pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'engle supérieur gauche, de geuche à droite, et de haut en bas, en prenent le nombre d'imeges nécessaire. Les diagremmes suivants illustrent la méthode.

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street Rochester, New York 14609 USA (716) 482 - 0300 - Phone (716) 288 - 5989 - Fox 5 Jano 1874°

Salut à Marie, conçue sans péché. l'honneur de notre peuple. Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

Circulaire de Monseigneur l'Eveque de Montréal

Au Clergé et aux Catholiques of on Diocèse, concernant les prochaines élections.

Nos Très-Chers Frères,

Vous allez bientôt prendre part à une élection générale des Membres du Parlement Fédéral, qui doit se faire prochainement, dans toutes les parties de la Puissance du Canada. C'est un acte de la plus haute importance, comme tout le monde le comprend parfaitement, surtout dans les circonstances actuelles. Aussi, allez-vous vous disposer à le faire en vrais chrétiens et en bons citoyens.

Pour accomplir dignement cet acte politique et religieux en même temps, il vous suffit de vous rappeler les
lois civiles et les règles ecclésiastiques que vous avez à
suivre, pour ne rien faire qui puisse vous rendre répréhensibles aux yeux de Dieu et des hommes. On vous les
explique à chaque élection. Il vous est donc très-facile
de vous tracer à vous-mêmes la ligne de conduite que
vous avez à tenir.

Et en effet, vous connaissez que vous êtes obligés en conscience de choisir des Représentants capables et ayant la bonne volonté de défendre les intérêts de la religion et de la patrie; et que vous rendrez compte à Dieu du vote que vous allez donner.

Vous ne pouvez vous dissimuler que si, pour de mauvais motifs d'intérêt ou autres, vous nommez des députés que vous savez être incapables ou indignes de remplune charge si importante, vous répondrez à Dieu du mal qui pourra s'en suivre.

Vous comprenez que, pour faire un bon choix, vous ne devez prendre que de bons moyens, prier Dieu de vous éclairer, prendre avis, s'il le faut, de personnes sages, discrètes et désintéressées, et vous tenir en paix. Car le Seigneur ne se trouve pas là où il y a du trouble: Non in commotione Dominus.

Vous êtes vivement pénétrés de ce'te vérité que ce n'est pas en soulevant les passions populaires, en formant clandestinement des complots, en fomentant secrètement des intrigues, en attaquant lâchement les caractères, en semant perfidement des divisions entre les citoyens, en faisant malicieusement circuler de faux rapports parmi les frères et les amis, en prêtant volontairement l'oreille à des discours perfides qui ne peuvent que tromper et séduire les simples, que l'on peut mériter de bien connaître ceux pour qui il faudrait voter.

Vous ne pouvez que concevoir de justes sentiments d'horreur et d'indignation pour ceux qui vous croiraient capables de vous vendre honteusement en recevant pour votre vote ou votre abstention de voter, de l'argent ou toute autre chose estimable à prix d'argent; ayant d'ailleurs la certitude qu'il vous faudrait donner en aumônes aux pauvres tout ce que vous auriez reçu pour votre suffrage.

Fidèles aux pratiques de tempérance, qui vous ont été proposées le Jour de l'An et que vous n'oublierez pas sans doute, durant les jours qui vont précéder, accompagner et suivre les élections, vous tiendrez fermement à vos résolutions, prises publiquement et dans un jour si solennel. On aura donc la grande consolation de voir les élections se faire sans scandales et sans excès de boissons.

Vous vous mettrez en garde contre les menées insidieuses de ceux qui, pour extorquer vos suffrages, seraient assez impies pour vous proposer de faire des serments qui, pour peu que vous vouliez y faire attention, ne sauraient être aux yeux de la religion que de faux serments et d'horribles parjures. Que le Seigneur tout bon et miséricoidieux vous préserve de tous ces honteux excès, en vors donnant son divin Esprit, pour vous éclairer, vous conduire et vous fortifier, afin que personne ne puisse vous entraîner dans des excès que vous auriez à déplorer tout le reste de votre vie !

al

us

de

es

ix.

e:

ce

nt

nt

en

en

ni

lle

et

n-

its

nt

ur

te

la

ux

e.

té

as

n-

nt

,si

ir

de

nt

Mais Nous comprenons, N. T. C. F., qu'avec la meilleure volonté de ne nommer que de bons Représentants, vous pouvez vous trouver dans d'étranges embarras et être à la fin réduits à la fâcheuse extrémité de ne savoir pour qui voter. Or, c'est encore pour vous aider à fixer sûrement votre choix sur des candidats bien qualifiés, que Nous allons vous donner quelques règles pour vous diriger. Nous ne ferons d'ailleurs que vous répêter à cette fin ce qui a déjà été dit et fait par des hommes dignes de toute confiance. Voici ces règles ; veuillez bien leur donner l'attention la plus sérieuse.

Le Quatrième Concile Provincial de Québec, dans son neuvième décret, traite des élections politiques et met les Catholiques de la Province en garde contre les excès déplorables qui s'y commettent. Monseigneur l'Evêque des Trois Rivières, dans sa Lettre Pastorale du 10 Mars 1871, s'appuya sur ce décret, pour enseigner aux électeurs comment ils devaient procéder dans les élections, afin de remplir le devoir qui leur est imposé par la Constitution. Ce fut d'après ces deux importants documents que fut rédigé le Programme Catholique par des hommes animés d'un bon esprit et qui n'ayaient en vue que de défendre la liberté de l'Eglise. Ce Programme et toutes les pièces qui s'y rattachent, ayant été soumis à l'examen de trois célèbres docteurs de Rome, ils déclarèrent que les électeurs catholiques devaient, quand il leur fallait donner leur suffrage, aveir sous les yeux ce Programme et s'y attacher, comme à un excellent moyen de procurer le bien de la Religion Catholique et celui de

la société civile en Canada. Ces documents sont comms de tous, parce qu'ils ont été plusieurs fois publiés et longuement discutés.

Voici maintenant, N. T. G. F., l'usage que vous pouvez faire de ce Programme Catholique, pour vous diriger dans les élections et vous aider à choisir pour Représeutants des hommes sincèrement dévoués aux intérêts de la Religion et qui sachent rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Il est visible, par tout ce que Nous venous de dire, que ce Programme ne contient que de saines doctrines; et qu'il a été formulé par des hommes de boune volonté, qui n'ont à cœur que l'honneur de la religion. Il est également visible que ceux qui y adhèrent sincèrement sont des hommes ouvertement dévoués aux intérèts de la sainte Eglise et parfaitement obéissants et dociles à ses pasteurs. Car ils s'engagent à user de toute leur influence et à faire tout en leur pouvoir dans la Législature, pour seconder les Evêques, quand ils croient devoir se présenter au Gouvernement pour solliciter des lois favorables aux saintes libertés dont doit jouir sur la terre la divine religion qu'y a fondée le Fils du Dieu vivant.

Vous comprenez, N. T. C. F., qu'il fant chez des gens du monde un grand conrage et beancoup de dévouement pour les plus chers intérêts de l'Eglise, pour oser prendre publiquement un tel engagement, qui les expose nécessairement à la critique, à l'opposition et à l'injustice des hommes qui seraient disposés à opprimer l'Eglise et à la retenir dans les fers. Ce n'est donc pas leurs intérêts particuliers qu'ils cherchent, mais l'houneur de Dieu, la liberté de son Eglise et la protection de ses pasteurs contre les prétentions injustes et vexatoires de la Puissance séculière. Vous en avez des exemples frappants dans ce qui se passe par exemple à Manitoba, an Nouveau-Brunswick et autres lieux où l'on travaille à opprimer nos frères en J.-C.

Vous pouvez juger par là que les vrais Programmistes ne forment pas un parti politique, mais une association d'hommes généreux et indépendants des intérêts humains, prêts à tout sacrifler pour défendre la liberté de l'Eglise, non seulement dans ses dogmes, mais encore dans sa discipline, ses lois, son gouvernement, l'administration de ses biens, l'érection de ses paroisses, etc., etc.

Cela étant, comme vous n'en sauriez douter, N. T. C. F., pourriez-vous hésiter, dans vos élections, à donner votre confiance à des hommes qui, pour la défense de vos intérêts religieux, sont fermement décidés à sacrifier leurs propres intérêts, leur popularité dont charun est naturellement si jaloux, leur avenir enfin dans ce monde,

qui peut être doit souvent en dépendre.

175

116

u.

er

11-

de

ar.

re,

s;

tė,

est

nt

12

es

41.

re,

se

0-

la

n9

nt

:11-

۱é٠

ce

et

tė-

de

15.

la

ıp-

an

à

Les vrais programmistes, c'est-à-dire, ceux qui le sont en actions comme en paroles, méritent donc votre confiance, quand, dans vos incertitudes, vous cherchez à bien connaître les candidats capables de bien servir la religion et la patrie, et animés de zèle et de bonne volonté pour s'acquitter courageusement des devoirs que leur impose leur mandat. Si donc vous rencontrez de tels hommes, vous aurez bientôt fixé votre choix; et comme il vous sera inspiré par votre conscience et votre propre conviction, rien ne pourra vous faire changer de détermination.

C'est par vous-mêmes que vous en venez à choisir vos avocats pour défendre vos intérêts devant les Cours de Justice, vos médecins pour prendre soin de vos sautés, vos notaires pour faire les actes qui doivent garantir à vous et à vos enfants jusqu'à la dernière génération les biens que vous vous êtes acquis par votre industrie et votre travail, pourquoi ne pourriez-vous pas choisir de même vos Représentants, chargés de protéger dans les Chambres vos libertés religieuses aussi bien que vos intérêts matériels ?

Que résulte-t-il d'ailleurs de tant de discours, de tant de réunions, de tant d'assemblées publiques et privées, dans lesquelles malheureusement il se passe tant de désordres et où il se commet tant d'excès de boisson et d'intempérance, sinon, des divisions, des haines, des vengeances qui font la désolation des familles, des paroisses, et de la Puissance toute entière qui en est fortement ébranlée.

Rendez-vous donc, N. T. C. F., attentifs à tout ce que vous diront vos pasteurs des qualités que vous devez trouver dans vos Représentants. Puis, appliquez vousmêmes ces règles, qui vous sont expliquées, aux personnes qui se présentent pour solliciter vos suffrages. Considérez sérieusement leurs actes encore plus cre leurs paroles, pour vous assurer s'ils peuvent et si vraiment ils veulent remplir leurs engagements, qui doivent vous paraître, comme ils le sont en effet, si importants. Recourez à la prière, pour demander les lumières qui vous sont si nécessaires pour ne pas vous tromper dans un choix qui peut avoir des conséquences si sérieuses pour le bien public et particulier. Consultez avec des intentions pures et droites des hommes sages et désintéressés qui ne sauraient vous induire en erreur. Enfin, faites toutes choses si bien que, s'il fallait, après l'élection, mourir et paraître devant Dieu, vous n'auriez aucun reproche à vous faire, dans l'intérieur de votre âme.

Telles sont, N. T. C. F., les règles que vous avez à suivre pour faire de bonnes élections. Or, pour que vous puissiez les bien comprendre et les mettre fidèlement en pratique, Nous les déposons à la Crèche du Divin Enfant Jésus et Nous supplions sa glorieuse Mère et tous les Anges qui assistèrent à sa bienheureuse naissance, pour chanter à l'étable de Bethléem: Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, de vouloir bien vous protéger tous, pendant ces temps qui ont coutume d'être si orageux, afin que partout les élections se passent en paix et qu'il ne s'y commette aucun de ces désordres qui pourraient les rendre criminelles et malheureuses. C'est ce que, de

notre côté, Nous ne cesserons de demander avec toute la ferveur de notre âme, en union avec toutes les prières qui devront se faire en tous lieux à cette intention.

Dans le ferme espoir que le Seigneur daignera, dans son infinie bonté, exaucer tant de vœux, Nous sommes de vous tous

Le très-humble et dévoué serviteur,

+ IG. EV. DE MONTREAL.

Montréal, le 5 Janvier, 1874.

P. S. La présente sera publiée au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public le jour des Rois ou le Dimanche dans l'Octave.

+ I. E. DR M.

